



327 000 personnes pauvres en Lorraine

En 2012, en Lorraine, 327 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Ainsi, 14,6 % de la population vit avec moins de 989 euros par mois et par unité de consommation, alors que le niveau de vie médian des ménages lorrains s'établit à 1 604 euros. Le taux de pauvreté est un peu plus élevé qu'au niveau national, et le niveau de vie médian un peu plus faible. Le niveau de vie est le plus élevé autour du sillon mosellan et à la frontière luxembourgeoise. Les disparités territoriales sont très marquées. Le taux de pauvreté est fort dans les petits pôles (18,5 %) et les grands pôles urbains (17,4 %), notamment dans les villes-centres. Au contraire, la pauvreté est beaucoup moins prégnante au sein des couronnes, et notamment dans les couronnes des grands pôles urbains (8,4 %). Dans les communes isolées, le taux de pauvreté est plutôt élevé (15,6 %). Les jeunes et les familles monoparentales, plus souvent éloignés de l'emploi ou en situation de précarité, sont les plus exposés à la pauvreté.

Alexandre Tillatte, Insee

En 2012, en Lorraine, 327 000 personnes, soit 14,6 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, c'est-à-dire avec moins de 989 euros par mois et par unité de consommation (UC). Le taux de pauvreté atteint 15,2 % dans la Meuse et dans les Vosges. Il est de 14,5 % en Moselle et de 14,2 % en Meurthe-et-Moselle. En France métropolitaine, le taux de pauvreté s'établit à 14,3 %. La Lorraine se situe ainsi au 14^e rang des 22 régions, le taux de pauvreté s'échelonnant de 10,5 % en Bretagne à 20,4 % en Corse.

En Lorraine, un ménage fiscal sur deux dispose de moins de 19 250 euros par an et par UC, soit moins de 1 604 euros par mois. Ce revenu disponible médian, ou niveau de vie médian, est un peu plus faible qu'en moyenne métropolitaine hors Île-de-France (19 402 euros par an et par UC, soit 1 617 par mois). Il est plus élevé en Meurthe-et-Moselle et en Moselle que dans la Meuse ou dans les Vosges. Par ailleurs, le niveau de vie des Lorrains en situation de pauvreté est

analogue à celui des personnes pauvres de province. Un ménage lorrain pauvre sur deux dispose de moins de 784 euros par UC chaque mois.

Niveau de vie médian élevé ne signifie pas forcément faible taux de pauvreté. Certains territoires présentent de fortes inégalités, et comprennent à la fois des ménages aisés et des ménages pauvres. La Lorraine ne fait pas partie des régions les plus inégalitaires. L'indicateur de dispersion S80/S20, qui rapporte le total des revenus perçus par les 20 % de la population aux revenus les plus importants au total des revenus des 20 % de la population aux revenus les plus faibles, est comparable en Lorraine et sur l'ensemble de la France métropolitaine hors Île-de-France.

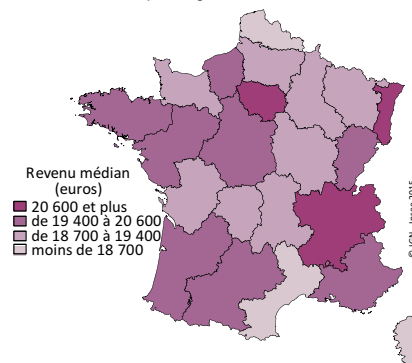
Les salaires et traitements constituent les deux tiers du revenu disponible des Lorrains. Les pensions et retraites représentent 27 % de ce revenu, les prestations sociales 5 %. Parmi ces prestations, 41 % sont des prestations familiales, précédant les allocations logement et les minima sociaux.

Des niveaux de vie élevés autour du sillon mosellan

Les niveaux de vie médians les plus élevés se concentrent à proximité de la frontière luxembourgeoise et autour du sillon mosellan qui structure la région depuis Thionville au nord jusqu'à Remiremont dans les Vosges, en passant par Metz, Nancy et Épinal. Le revenu médian disponible est particulièrement

1 La Lorraine se place au treizième rang des niveaux de vie médians

Revenu médian par région



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

fort à Dommarthemont en Meurthe-et-Moselle (près de 38 000 euros par UC et par an), et à Sainte-Ruffine en Moselle (33 600 euros). Plus globalement, les aires urbaines de Nancy et de Metz sont parmi celles où le niveau de vie médian est le plus élevé dans la région.

Près de la frontière luxembourgeoise, les revenus médians sont également élevés. L'aire urbaine de Kayl (Lux) - Ottange est la deuxième par son niveau de vie médian en Lorraine (20 700 euros). De nombreux Lorrains travaillent au Luxembourg, avec des salaires souvent plus élevés qu'en France. Toutefois, la source fiscale ne permet pas encore de prendre parfaitement en considération les revenus perçus au Luxembourg, et le niveau de vie médian est probablement sous-estimé dans les communes frontalières. D'après l'Inspection générale de la sécurité sociale luxembourgeoise (IGSS), plus de 75 000 Lorrains vont travailler au Luxembourg, un nombre en constante progression ces dernières années.

Dans les communes et aires urbaines proches de l'Alsace et de l'Allemagne, les revenus sont relativement élevés. Ces communes bénéficient notamment d'un chômage plus faible dans les zones d'emploi dynamiques de Sarrebourg et de Sarreguemines. Le taux de chômage s'y élève respectivement à 8,2 % et 9,9 % au quatrième trimestre 2014, contre 10,7 % dans l'ensemble de la région.

Des inégalités fortes au sein des grands pôles urbains

Le phénomène de pauvreté ne touche pas les territoires uniformément.

En Lorraine, au sein des grands pôles urbains, 17,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté contre seulement 8,4 % dans les couronnes. Dans les grands pôles urbains, les inégalités de niveaux de vie sont marquées. On y trouve à la fois des quartiers où les revenus sont faibles et où la pauvreté est assez présente, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et des communes aisées en banlieue.

Dans les villes-centres, les taux de pauvreté sont parmi les plus forts (21,0 %). L'indicateur de dispersion S80/S20 est particulièrement élevé dans les grands pôles urbains (4,6, contre 4,1 dans l'ensemble de la région). L'intensité de la pauvreté y est forte. Ainsi, une personne pauvre sur deux dispose de moins de 774 euros par mois par UC.

Dans l'aire urbaine de Metz par exemple, le taux de pauvreté atteint 13,8 %. Toutefois, il varie de 21,0 % dans la ville-centre (Metz) à 13,5 % dans la banlieue. Les disparités sont fortes également entre les communes d'un même pôle urbain. Dans la commune de Woippy, sur laquelle s'étend le quartier Saint-Eloy - Boileau - Pré Génie, quartier prioritaire de la politique de la ville, le niveau de vie médian est de 15 450 euros par an et près de 29 % des habitants sont pauvres. À l'inverse, à Marly, le revenu disponible médian est élevé (24 700 euros) et 5,2 % seulement des habitants sont pauvres. Dans l'aire urbaine de Nancy, le taux de pauvreté est également plus élevé dans la ville-centre (19 %) que dans la banlieue (14,6 %). Le taux de pauvreté dépasse 25 % à Maxéville et à Vandœuvre-lès-Nancy, alors qu'il est inférieur à 5 % à Houdemont.

Parmi les grandes aires urbaines, celles de Forbach et de Saint-Dié-des-Vosges sont particulièrement concernées. Le taux de pauvreté atteint 27,6 % à Forbach et 26 % à Saint-Dié-des-Vosges. Ces deux aires urbaines s'inscrivent dans les zones d'emploi lorraines les plus touchées par le chômage. Au dernier trimestre 2014, le taux de chômage y atteint respectivement 13,7 % et 14,2 %, contre 10,7 % pour l'ensemble de la région.

Petits pôles et communes isolées en difficultés

En Lorraine, les petits pôles présentent majoritairement les niveaux de vie médians les plus faibles, et un taux de pauvreté souvent élevé. Ces petits pôles sont nombreux notamment dans les Vosges et dans la Meuse. À Rambervillers notamment, le revenu annuel médian n'est que de 15 900 euros par UC et par an. Il est également faible à Commercy (16 100 euros), à Saint-Mihiel (16 500 euros) et à Stenay (16 700 euros). Dans la Meuse et dans les Vosges, les ménages où le référent fiscal est retraité sont souvent surreprésentés, notamment dans le sud vosgien. Le département des Vosges se caractérise en effet par une population relativement âgée. En 2011, les habitants de 65 ans et plus représentaient 19 % de la population, contre 17 % en France métropolitaine.

Dans les petits pôles, 18,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, un taux plus élevé que celui des grands pôles urbains. La situation est un peu différente de celle observée sur l'ensemble de la France de province, où les petits pôles sont moins touchés par la pauvreté (15,6 %) que les grands pôles (16,2 %). Le taux de pauvreté est très élevé notamment au sein des communes des petits pôles meusins. Ainsi, 25,8 % des Commerciens, 24,7 % des habitants de Stenay et 24,3 % des Sammiellois vivent sous le seuil de pauvreté.

L'aire urbaine de Vittel, qui s'est développée autour d'un petit pôle, fait figure d'exception. Elle est la première aire urbaine régionale par son niveau de vie

2 Le niveau de vie médian est de 19 250 euros en Lorraine

	Niveau de vie médian (euros)	Taux de pauvreté (%)	Indicateur de dispersion S80/S20
Meurthe-et-Moselle	19 620	14,2	4,1
Meuse	18 610	15,2	3,7
Moselle	19 490	14,5	4,2
Vosges	18 400	15,2	3,7
Lorraine	19 250	14,6	4,1
France de province	19 400	14,1	4,1
France métropolitaine	19 790	14,3	4,5

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Note : Pour les indicateurs d'inégalité des niveaux de vie et de pauvreté sur la France métropolitaine, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) reste la source de référence.

3 Un taux de pauvreté deux fois plus élevé dans les grands pôles que dans leurs couronnes

Lorraine	Nombre de ménages	Part de la population lorraine (%)	Niveau de vie médian (euros)	Taux de pauvreté (%)	Indicateur de dispersion S80/S20
Grands pôles urbains	493 730	48,2	18 740	17,4	4,6
- Villes-centres	232 600	21,3	17 880	21,0	5,1
- Banlieues	261 130	26,9	19 360	14,5	4,1
Couronnes des grands pôles urbains	163 220	18,4	20 950	8,4	3,4
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	134 560	14,6	19 530	12,7	3,8
Moyens pôles	32 960	3,3	18 460	14,1	3,6
Petits pôles	43 020	4,2	17 760	18,5	4,0
Couronnes des petits pôles	6 200	0,7	19 360	10,7	3,3
Autres communes multipolarisées	63 500	6,9	18 880	13,0	3,4
Communes isolées hors influence des pôles	35 450	3,7	18 590	15,6	4,0
Lorraine	972 640	100,0	19 250	14,6	4,1

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

médian (21 300 euros), avec un taux de pauvreté relativement faible, notamment dans la commune de Vittel (10,2 %). En dehors de l'espace urbain, dans les communes isolées hors de l'influence des pôles, les personnes pauvres sont plus nombreuses qu'en moyenne régionale (15,6 %). La pauvreté est toutefois moins prégnante en Lorraine qu'au niveau national dans ces communes isolées.

Les couronnes moins exposées

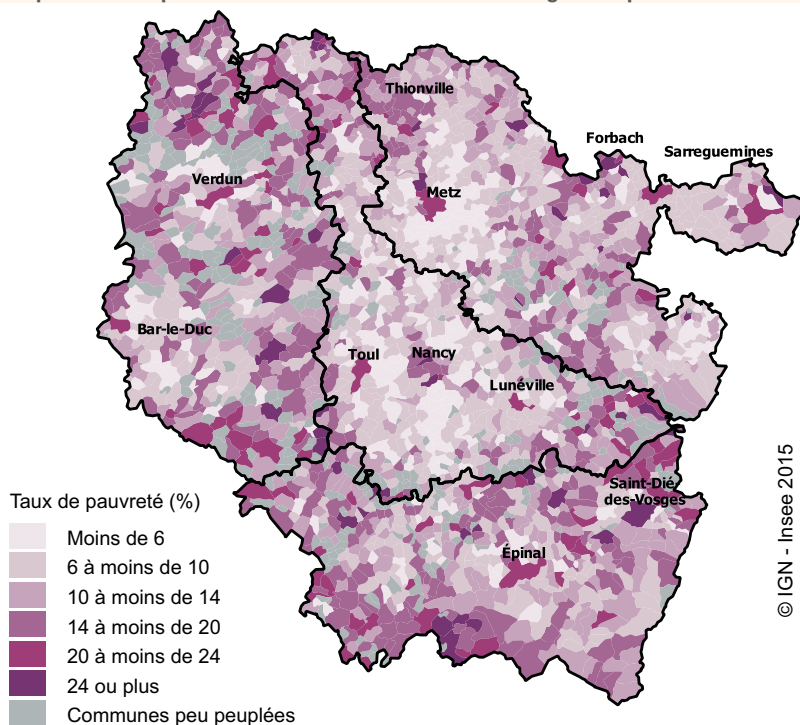
Dans les couronnes des grands pôles urbains, les revenus sont particulièrement forts. Un ménage sur deux y vit avec plus de 21 000 euros par an et par UC. Le taux de pauvreté y est de 8,4 % en moyenne. Par exemple, en périphérie du pôle urbain de Nancy, dans la commune de Ludres, seulement 4,2 % de la population vit sous le seuil

de pauvreté. Dans les couronnes résident plus souvent des couples biactifs, c'est-à-dire des couples où les deux personnes ont un emploi.

Les inégalités de revenus sont moins fortes dans les couronnes que dans les pôles. En outre, le revenu médian des personnes pauvres est moins éloigné du seuil de pauvreté dans les couronnes que dans les autres espaces. Il est de 815 euros par mois et par UC dans les couronnes des grands pôles, et de 839 euros dans les couronnes des petits pôles.

Dans les communes multipolarisées, le taux de pauvreté est plus faible que la moyenne régionale. Il s'établit à 12,7 % dans les communes multipolarisées des grandes aires urbaines, et à 13,0 % dans les autres communes multipolarisées. Les inégalités de revenus y sont moins fortes qu'à l'échelon régional.

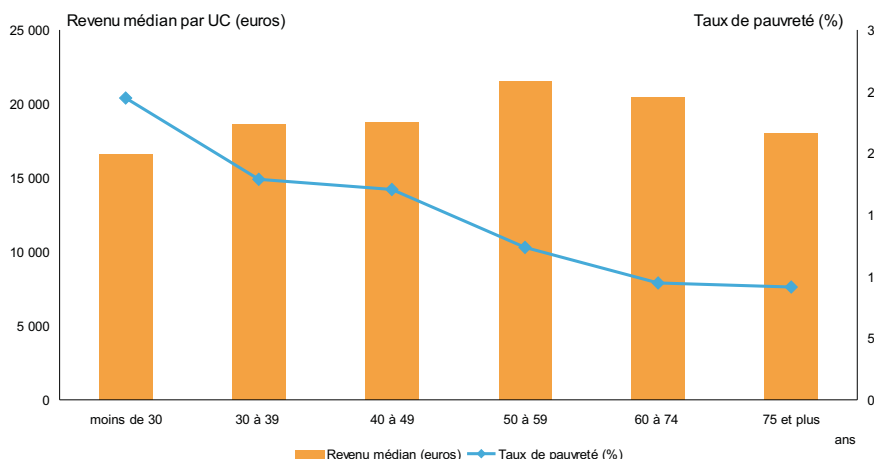
4 Une pauvreté importante dans les villes-centres des grands pôles urbains



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

5 Les jeunes sont proportionnellement plus concernés par la pauvreté

Revenu médian et taux de pauvreté par âge en Lorraine



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Les familles monoparentales premières concernées par la pauvreté

En Lorraine, près de 14 % des ménages sont des familles monoparentales, plus exposées à la pauvreté. Le niveau de vie de ces familles est plus faible que celui des autres familles. Elles n'ont qu'une seule source de revenu et sont plus souvent sans emploi que les couples. La moitié des familles monoparentales vivent avec un revenu disponible inférieur à 14 700 euros par UC et par an, soit 1 225 euros par mois. En Lorraine, le revenu médian par UC des familles monoparentales est un peu plus faible qu'au niveau de la France de province (14 735 euros), et le taux de pauvreté un peu plus élevé (32,5 % contre 31,4 % en France métropolitaine, hors Île-de-France).

Le taux de pauvreté des personnes seules (17,1 %) est également relativement élevé. Les hommes seuls sont un peu plus souvent pauvres que les femmes seules (17,2 % contre 17,0 %). Toutefois, leur revenu médian est supérieur (18 200 euros contre 16 600 euros par UC et par an). Cela traduit une plus forte disparité des revenus chez les hommes qui vivent seuls.

Les couples sont dans l'ensemble moins exposés à la pauvreté. Le taux de pauvreté des couples sans enfant est de 5,7 % en Lorraine. Il s'agit souvent de couples biactifs qui disposent de deux sources de revenu. Pour les couples avec enfant(s), le taux de pauvreté est de 13,8 %, un taux un peu plus élevé dans la région que la moyenne en province (12,6 %).

En Lorraine, un ménage jeune sur quatre est pauvre

Alors qu'au début des années 1970 la pauvreté était plutôt rurale et âgée, elle est aujourd'hui plutôt urbaine et jeune. En Lorraine, dans l'ensemble des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans, une personne sur quatre est pauvre. Les jeunes sont de plus en plus fragilisés par une grande difficulté d'accès à l'emploi et au logement. Ils sont plus durement touchés par le chômage et la précarisation de l'emploi, et sont ainsi davantage exposés à la pauvreté. En Lorraine, les ménages jeunes sont plus concernés par la pauvreté que la moyenne de province, où le taux de pauvreté est inférieur de 1,8 point. Le taux de pauvreté décroît avec l'âge. Le niveau de vie médian des ménages de 60 ans et plus est plus faible que celui des ménages plus jeunes. Il est de 19 500 euros par an, soit moins que la tranche des 30-59 ans. Le revenu disponible tend en effet à diminuer avec le passage à la retraite. Toutefois, les inégalités sont moins marquées chez les personnes âgées, et la

pauvreté est moins forte que chez les plus jeunes. Ainsi, le taux de pauvreté est de 9,3 % chez les 60 ans et plus. Il est par ailleurs plus faible dans la région qu'à l'échelle de la province (9,9 %). Les ménages locataires de leur logement

sont plus exposés à la pauvreté que les ménages propriétaires, dont le niveau de vie est généralement plus élevé. Ainsi, 28 % des locataires sont en situation de pauvreté en Lorraine. Les jeunes et les familles monoparentales notamment, qui

sont les plus fragiles, sont plus souvent locataires. Parmi les propriétaires, le taux de pauvreté est de 7,2 %. ■

Sources

Les statistiques présentées ici sont tirées du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSo-Fi) de 2012, issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (CNAF, CNAV, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec les prestations réellement perçues et remplace ainsi les dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL).

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires. Il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (foyers, maisons de retraites, prisons...).

Au niveau national, le dispositif ERFS (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) reste la source de référence pour les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.

Les revenus perçus par les travailleurs frontaliers

En Lorraine, le travail frontalier est un phénomène très important. De nombreux Lorrains résident ainsi dans la région et travaillent dans les pays frontaliers, au Luxembourg, en Allemagne ou en Belgique. Les revenus perçus en Allemagne ou en Belgique sont relativement bien connus de l'administration fiscale française. Par contre, les revenus perçus par les frontaliers qui travaillent au Luxembourg sont moins bien appréhendés. Dans ce pays, l'impôt sur le revenu est prélevé à la source. Ainsi, pour les ménages qui perçoivent l'ensemble de leurs revenus au Luxembourg, l'administration fiscale française ne demande pas à connaître systématiquement le montant de leurs ressources. À proximité de la frontière luxembourgeoise, certains revenus apparaissent nuls sur les déclarations fiscales, alors qu'il s'agit en réalité de revenus perçus intégralement au Luxembourg. Dans ces zones, le revenu médian est probablement sous-estimé, et le taux de pauvreté surestimé.

Définitions

Les aires urbaines sont composées d'un pôle et d'une couronne de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. On distingue les grandes aires, basées sur des pôles de plus de 10 000 emplois, les aires moyennes, basées sur des pôles de 5 000 à 10 000 emplois et les petites aires basées sur des pôles de 1 500 à 5 000 emplois.

Les communes isolées, hors influence des pôles, sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Ménage fiscal : ensemble des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptées dans les ménages où elles déclarent leurs revenus même si elles occupent un logement indépendant.

Ménage jeune : ménage dont le référent fiscal est âgé strictement de moins de 30 ans.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (dont indemnités de chômage), les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. Au total de ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

La médiane du revenu disponible par unité de consommation (ou niveau de vie médian) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Indicateur de dispersion S80/S20 : rapport du revenu total touché par les 20 % de la population au revenu le plus important (quintile supérieur), au total des revenus touchés par les 20 % de la population au revenu le plus faible (quintile inférieur).

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil fixé à 60 % du niveau de vie médian en métropole. Il est estimé à partir de FILOSOFI à 11 871 euros par an en 2012, soit près de 990 euros par mois, soit un seuil très proche du seuil de pauvreté du dispositif ERFS (987 euros par mois en 2012).

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du seuil de pauvreté.

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Christian Toulet
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grandes urbaines, Insee Première n° 1552, juin 2015
- Un mosellan sur sept vit sous le seuil de pauvreté, Insee Analyses Lorraine n° 4, septembre 2014
- La pauvreté des ménages de 1970 à 1997, Insee Première n° 761, mars 2001
- Les revenus des frontaliers lorrains au Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise, Économie Lorraine n° 280, mars 2012

